

## Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 4 avril 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Coquenet et Van Heusden](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre  
[Van Gennip, C. J.](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation4 p. (478r, 479v, 480r, 481v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 4 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29968>

# Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [4 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

## Description

Résumé Informations diverses relatives à l'usine de Laeken : opérations comptables ; transmet une lettre de Wiesenbach et sa réponse à celle-ci et commente sa réponse ; commande d'un bateau de 50 à 70 tonnes de fonte à Mineur frères et Wilmot de Marchienne-au-Pont ; sur l'impression du tarif destiné à la Hollande ; Godin est opposé à l'idée de traduire le tarif en néerlandais, une langue que ne maîtrisent pas le directeur de l'usine de Laeken et les voyageurs de la maison Godin-Lemaire ; sur une demande de garantie de 200 florins par Coquenet et les créances de Van der Sande et Van Gennip ; modification à faire sur le tarif belge ; annonce qu'il doit s'accorder avec Coquenet sur les conditions de leurs relations d'affaires avant de rédiger un projet de circulaire pour les Pays-Bas. La copie de la lettre est suivie de la copie d'un projet incomplet de lettre à Coquenet et Van Heusden, daté du « 4/10 avril 1864 » à Laeken, relatif à leur accord commercial avec la maison Godin-Lemaire.

Notes Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire. La copie de la lettre (folios 478r et 479v) est suivie de la copie d'un projet de lettre à Coquenet et Van Heusden (folios 480r et 481v).

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Néerlandais \(langue\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Coquenet et Van Heusden](#)
- [Mineur frères et Wilmot](#)
- [Van der Sande et Cie](#)
- [Van Gennip, C. J.](#)

Lieux cités

- [Marchienne-au-Pont, Charleroi \(Belgique\)](#)
- [Pays-Bas](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coquenet et Van Heusden

Genre Non pertinent

Pays d'origine Pays-Bas

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

---

Nom Fonderies et manufactures Godin-Lemaire

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Industrie (grande)

Biographie Entreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la [Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail](#).

---

Nom Van Gennip, C. J.

Genre Homme

Pays d'origine Pays-Bas

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, distributeur des appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il est établi au 422, rue Schipperesgracht à Amsterdam en 1863.

---

Nom Vigerie, A.

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Employé/Employée

Biographie Comptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

11 juillet 1807

Monsieur Rodin Demaine à L'acken

Je vous reprise mes l'bes 36 & 37 expédiés.

Tous les biens de p. 200 & p. 10 connus sont dans un état de préparation de 144,00 francs. Je vous donne donc intérêt à vendre. J'envoie une lettre de Wiesbaden & copie de ma réponse à M. le Régisseur à faire au mieux, mais je crois me souvenir que M. le Régisseur a écrit à ce sujet. Faisant le tour du Parcours : il y rappelle à ce sujet que je ne consentirai jamais un monopole ni un kiosque pour les fermiers, une ou deux pièces n'pourront être autorisées que lorsqu'un acheteur viendra pour son usage, & de suite, une valise d'instaple / le plus vite mise en dépôt ; & encore le kiosque n'pourra comprendre que une pièce nouvelle, sans le droit à l'exploitation de celle-ci, les achats & le retour feront à L'acken, dans tout l'un an, si l'il n'a pas vendu. Il démonte pour vous un kiosque de ponte à 50 à 50 francs & l'expédie aux dimensions propres de l'île de Wiesbaden & valable à partir du 1<sup>er</sup> Mai prochain. Si vous avez bien mis en correspondance avec l'épicerie avant de faire faire, car la place était fort étroite pour faire ces chiffres roulés & je devrais faire de temps avec la copie que je garde ici ! Je ne partage pas l'opinion de faire imprimer le tarif en Hollandois, car c'eût été un précédent autorisant les acheteurs à venir faire dans leur langue, ce que je désire éviter. En outre rien ne nous permettrait l'assurance de la traduction ; puis, enfin, il se produirait un fait que votre voyageur ne pourrait pas lire votre tarif.

57  
Je vous retranscris également la lettre de Coquenot 8<sup>e</sup>; j'y joins un  
projet de révolte en ce qui concerne leur demande d'un  
écartantie de fl 200. pt deux années. Tous deux à  
leur demande une explication des raisons de fl 13. 3<sup>e</sup> fo.  
et Van der Sande aux qui n'avaient pas payé le  
cout du protit, ce que je ne comprends pas : Puis  
aujourd'hui MM. et l'informé de ce que est devenu  
Van Hennip qui devait y aller en Mars & dont vous  
ne me parlez plus.

Je souhaite que mal y ait anima avant l'envoi au Comité Belge ;  
tenez note que la cheminey fl doit être modifiée comme  
suit

|       | Noir | Blanc | Marron |
|-------|------|-------|--------|
| 1000  | 260, | 290,  | 320,   |
| Haute | 240, | 31f,  | 340,   |

Si le tarif est imprimé, collez une bande imprimée  
précisant le changement de prix ; s'il est lancé, faites  
connaître le cout rectifié lorsqu'on y demandera le N°  
en ajoutant que l'augmentation provient de l'attribution  
d'un autre étage à dessus qui courre la volonté  
toute la partie ouverte de la Cheminey ; je paie ce  
mobile fl en adresser 1 pièce ; Je passe aussi  
les projets économiques complets.

Il ne me reste plus qu'à faire un projet de circulaire pour  
la Hollande qu'après l'avoir discuté avec  
Coquenot sur nos conditions.

Je vous prie de bien vouloir —  
Wigorie

L'oecken<sup>H</sup> 10 Avril 1864<sup>60</sup>

M. M. Coquenot & Van Houten  
Amsterdam

" In l'avis aux observations contenus dans le document 23 Mars, je suis honné  
" pour faire que nos relations ne vous soient pas onéreuses, & pour  
" que vous trouviez, dans la commission qui vous va suivre, l'équivalent de  
" vos dépenses, pendant la période de votre séjour. Tout pris,  
" vous ajouterez une peine aussi moins élevée que le résultat soit  
" la conséquence de conditions fixes déterminées à l'avance, &  
" qui n'auront rien faites à débattre dans l'avenir.  
" Je ne pourrai faire pas moins pris pour le passé, ce qui a été  
" connu entre nous ; au reste entre les fl 200<sup>s</sup> que j'  
" avais le couris Lett n° 291.32 qui forment le total de  
" la commission en 1863, il n'y a pas une différence  
" qui puisse se compter. Je crois que ce chiffre  
" de fl 200<sup>s</sup> fait comprendre une période plus longue que  
" celle commencée le 1<sup>er</sup> Août derniers, puis que j'  
" n'y fais que la location du magasin & les publications.  
" Remarquez qu'autrefois j'aurai remboursé pour  
" la 1<sup>re</sup> moitié le frais d'admission, installation, assurances & lettres.  
" Je ne doute pas que leur commission que j'aurai allouée  
" protéger, en 1864, les fl 300<sup>s</sup> que j'estime nécessaires pour  
" le courir des frais à faire plus tard de terrois faire  
" plaisir que vous conserviez les conditions actuelles pour  
" toute nouvelle éprouve. En faisant voyager quelqu'un  
" le moindre mois de Juin prochain, j'ai  
" confiance de doubler notre chiffre d'affaire ; & c'est en  
" raison des raisons que me soutient ce voyage, que  
" j'aurais évidemment de fixer la commission  
" sur 200<sup>s</sup> sur toutes les rentes que ferai mon voyageur,  
" & le maintenir à 300<sup>s</sup> la commission sur les ordres que  
" j'obtiendrais, ou qui me faudra aborder directement à l'heure.

184

" veuillez donc me faire sur vos intentions relativement  
" à cette proposition, & croyez, comme moi, que la  
" baisse de mon tarif m'y facilitera  
" les affaires plus importantes. Si nous sommes  
" d'accord, nous entendons sur l'itinéraire que je  
" ferai faire suivre. Je ne puis poster comme  
" vous au sujet de l'impression du tarif en  
" Hollandois, parceque j'y ai pas moyen